

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 16/09/2011</p> <p>Date de publication : 30/09/2011</p>	<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2011 À LAGORD</b></p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents :</b> Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Yann JUIN (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Aimé GLOUX, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Patrick ANGBAUD, M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE (à partir de la 71<sup>ème</sup> question), Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, Mme Bélangère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, M. Philippe JOUSSEMET (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Dominique MORVANT (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, M. Michel PLANCHE, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Michel VEYSSIERE, Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> M. Jean-François FOUNTAINE (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), M. Denis LEROY procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Guy DENIER procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Guy COURSAN procuration à Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Daniel GROSCOLAS procuration à M. Michel VEYSSIERE, M. Christian PEREZ (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Nathalie DUPUY procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Pierre MALBOSC procuration à M. Philippe JOUSSEMET (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Bélangère GILLE, M. Jacques LEGET procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Marie-Anne HECKMANN procuration à M. Michel PLANCHE, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Vice-présidents</p> <p>Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> question) procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Anne-Laure JAUMOUILLE, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Lolita GARNIER procuration à Mme Esther MÉMAIN, Mme Brigitte GRAUX procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Christian GUICHET procuration à M. Yann JUIN (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Josseline GUITTON procuration à M. Jean-François DOUARD, M. Dominique HÉBERT, Mme Virginie KALBACH, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Christelle CLAYSAC, M. Guillaume KRABAL procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. David LABICHE procuration à M. Gérard FOUGERAY, M. Arnaud LATREUILLE, Mme Dominique MORVANT (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à Mme Suzanne TALLARD (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Annie PHELUT procuration à M. Paulin DEROIR, M. Yannick REVERS procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Philippe MASSONNET, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Michel AUTRUSSEAU, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Yves AUDOUX,</p>		
<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>96</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>55</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>24</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>79</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>79</b>	<b>Pour l'adoption :</b>	<b>79</b>
		<b>Contre l'adoption :</b>	<b>0</b>

N° 69

**Titre / COMMUNE D'AYTRÉ - TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES ISSUES DE LA ZA BELLE AIRE - MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS - DEMANDES DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ET DU DÉPARTEMENT**

Monsieur GRIMPRET expose que dans le cadre de la Directive européenne 2006-7-CE relative à la qualité des eaux de baignade, une étude de vulnérabilité des plages a été réalisée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'étude a notamment mis en évidence une pollution potentielle de la plage du Platin par les eaux pluviales issues de la Zone d'Activités de Belle Aire à Aytré.

Cette zone d'activités comprend deux exutoires pluviaux :

- les eaux pluviales de la partie Nord de la zone se rejettent dans l'Ecours de Malidor, puis dans la baie du Platin;
- les eaux pluviales de la partie Sud-Est de la zone sont infiltrées dans des tranchées qui sont situées dans le bassin versant hydrogéologique de la Baie du Platin.

Le projet concerne :

- la mise en place d'un décanteur lamellaire visant à traiter les eaux pluviales issues du secteur Sud-Est de la zone d'activités avant infiltration - Montant des travaux : 100 000 € HT.
- la réalisation d'une lagune de traitement des eaux pluviales issues du secteur Nord de la Zone d'Activités avant rejet dans l'Ecours de Malidor - Montant des travaux : 400 000 € HT

Ces travaux sont susceptibles d'être aidés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ainsi que par le Département.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- de solliciter la participation financière de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Département en vue de la réalisation de ce projet,
- d'approuver les dossiers constitués à cet effet,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération.

**CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION  
LE VICE-PRESIDENT**

Christian GRIMPRET